

Maurice QUETTIER
Candidat
Instituteur à Fontenay-St-Père

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE — 18e *CIRCONSCRIPTION*

Elections législatives du 23 novembre 1958

(Cantons de Bonnières, Houdan, Limay, Magny-en-Vexin, Mantes-la-Jolie)

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Electrices, Electeurs,

La crise économique menace. Les réductions d'horaires frappent déjà de nombreux travailleurs (par exemple, dans le bâtiment chez Ribot, à la S.C.C.I., chez Dunlop, dans les filateurs Le Blanc, dans les lutheries à Mantes-la-Ville, aux meubles Guillemot à Magny-en-Vexin, aux laminoirs Saint-Eloi à Bonnières, etc.). La vie est toujours plus chère. Le drame du logement s'assombrit. La guerre s'éternise en Algérie où des jeunes meurent chaque jour.

Tels sont les résultats de la politique menée depuis que les Communistes sont écartés des majorités. Politique que va encore aggraver la décision d'augmenter de 230 milliards les dépenses militaires.

Le Parti communiste français est le seul à pouvoir demander à être jugé sur ses actes.

Tous les autres partis ont appliqué cette politique pendant onze ans, à tour de rôle ou ensemble.

Tous sont alliés aujourd'hui au sein d'un gouvernement qui la continue et l'aggrave.

Seul le socialisme mettra fin pour toujours à l'exploitation, aux crises et aux guerres.

Mais il est possible de réaliser, dès maintenant, une politique répondant aux exigences des travailleurs et de la Nation.

— Le progrès social est possible aux frais du grand patronat et de ses profits fabuleux.

— La paix en Algérie est possible par la négociation, notre Parti soutiendra tous les efforts d'où qu'ils viennent pour y parvenir.

***

Notre programme de justice sociale et de salut national comporte les points suivants :

1° Abrogation des zones de salaire et d'allocations familiales dont l'injustice est tellement ressentie dans notre région. — Augmentation des salaires et traitements, des retraites et des allocations familiales. — Parité des salaires des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie. — Assurances-chômage au frais du patronat. — Dans l'immédiat, ouverture des caisses de chômage dès qu'il y a un chômeur dans une commune. — Semaine de quarante heures sans diminution de salaire. — Construction de logements à loyers accessibles. — Aide à l'artisanat, au petit commerce et aux petits paysans.

2° Négociation de la paix en Algérie sur la base de l'égalité des droits et avantages mutuels.

3° Politique extérieure d'indépendance française et de Paix.

4° Réduction des dépenses militaires et réforme démocratique de l'impôt.

5° Droit de la jeunesse à l'instruction, au travail, aux sports et loisirs, au logement. — Défense de l'école laïque et augmentation des crédits (qui doivent être réservés aux seules écoles publiques).

6° Restauration et rénovation de la démocratie.

Sur le plan de la circonscription, notre programme reprend les revendications essentielles de la population et en particulier :

- Octroi de crédits pour l'adduction d'eau dans les localités qui en sont privées ;
- constructions scolaires permettant de faire face à la constante augmentation des effectifs ; construction de centres d'apprentissage pour chaque canton ;
- accélération des travaux pour l'extension de l'hôpital de Mantes ; création et extension de centres médicaux-sociaux et de centres de protection maternelle et infantile ; création de section de dépistage du cancer et d'un service d'accouchement sans douleur ;
- retour à Mantes de tous les vieillards évacués de l'hôpital, par la création d'une maison de vieillards ;
- amélioration des transports par autocars entre les communes rurales, les centres et Paris ; augmentation de la fréquence des trains SNCF desservant notre région ; accès à tous les trains avec les cartes hebdomadaires ;
- reconstruction des ponts de Rangiport et de la Rocheguyon, réalisation du projet de pont entre Rosny et Guernes, suppression des passages à niveau dangereux, réalisation rapide de déviations sur les RN 13 (Mantes, Rosny, Bonnières) et RN 14 (Magny, Saint-Clair-sur-Epte);
- accélération des travaux d'assainissement (tout-à-l'égout, traitement des ordures ménagères); respect par les grandes entreprises des règles d'hygiène (cimenteries, Cellophane, papeteries); lutte contre la pollution de l'air et de l'eau.

Le pays est désormais régi par une Constitution présidentielle. Les pouvoirs de l'Assemblée élue sont réduits. La défense des intérêts des travailleurs y sera plus difficile.

Le seul moyen de l'assurer, de faire barrage à la réaction et à ses complices, de jeter les bases du regroupement nécessaire des ouvriers et de tous les républicains, c'est la présence d'un **Groupe communiste important** qui jouera un grand rôle en s'appuyant sur l'**action unie des masses populaires.**

C'est lorsque les Communistes étaient dans la majorité ou dans le Gouvernement que furent obtenus, en 1936, puis au lendemain de la Libération, d'importantes réalisations sociales : quarante heures, congés payés, Sécurité sociale, Statut des Fonctionnaires, etc.

Au contraire, c'est le progrès qui recule, chaque fois que l'on gouverne contre eux.

***

Dans notre circonscription, 4 candidats opposés à Maurice Quettier se disputent vos suffrages.

Tous parlent de renouveau, de démocratie et de paix.

Mais Jean-Paul David ne représente aucunement du « nouveau », lui qui a soutenu toutes les combinaisons des faillis, au cours des années écoulées, lui qui a été pendant si longtemps un orateur patenté de la radio gouvernementale.

Aujourd'hui, Jean-Paul David, dont les votes ont constamment servi les intérêts du grand patronat et des hobereaux, bénéficie du plein appui de ceux-ci, dont il est le principal candidat. Voter pour lui, c'est donc voter pour le passé et contre les intérêts des masses laborieuses et des petites gens.

Le docteur Delavenne, « gaulliste » de vieille date, a-t-il pu finalement voir ses efforts, pour obtenir une investiture de ses amis, couronnés de succès ? A moins que ceux-ci, après des marchandages qui en disent long sur l' « honnêteté » et la « pureté des hommes nouveaux » aient préféré, dès le premier tour, ouvrir la voie toute grande devant Jean-Paul David, leur poulain n° 1.

André Raymond représente le Parti socialiste S.F.I.O. car là non plus on n'a, semble-t-il, voulu un candidat qui gênerait le candidat de pointe anticommuniste. Aux travailleurs socialistes de se souvenir que seule la trahison des engagements pris le 2 janvier 1956 par Guy Mollet et les dirigeants socialistes a permis à la réaction de continuer et d'aggraver sa politique. Pour voter ouvrier et laïque, ils voteront pour le candidat du P.C.F., Maurice Quettier.

Les choses sont claires. Les voix ne doivent pas s'égarer. Tous les électeurs qui veulent voter républicain et pour l'union réelle des forces de gauche voteront utile, ils voteront Maurice Quettier.

Electrices, Electeurs de la 18e circonscription !

Pour une vie meilleure. Pour la négociation en Algérie. Pour la République. Pour l'avenir heureux de votre foyer et de la France. Contre les hommes du passé symbolisés par Jean-Paul David :

Votez et faites voter pour le seul candidat du renouveau et de la paix :

Maurice QUETTIER

Instituteur à Fontenay-Saint-Père

candidat du

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

COMITÉ DE PARRAINAGE : Mathilde GABRIEL-PERI, Robert BALLANGER, Antoine DEMUSOIS, députés sortants. — Auguste CHRETIENNE, sénateur. — BELLAN, ancien maire de Vienne-en-Arthies. — DELANCRE, secrétaire de la Section de Gargenville du P.C.F. — DROUET, secrétaire de la Section de Houdan du P.C.F. — ESTRADERE, conseiller municipal de Gressey. — FABRION, militant syndical (Bray-et-Lu). — MAGNIN, maire de Bennecourt. — Marguerite GUINET, conseillère municipal de Rosny-sur-Seine. — René MARTIN, conseiller municipal de Mantes. — Anatole NICOLE, conseiller municipal de Mantes. — RACAUD, militant syndical (Mantes). — SIGNOL, conseiller municipal de Mantes, dirigeant d'association d'anciens combattants. — VASSEUR, délégué cantonal.

I.P.R., 10, faub. Montmartre

Vu : le candidat.